



Gaïd Salah au sujet de la sortie de crise

«L'Algérie n'est pas une proie facile pour les amateurs d'aventurisme»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4809 - Mercredi 19 juin 2019 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Importante mobilisation des étudiants

Page 3

Lutte contre toutes les formes de criminalité

Vols, trafic de drogue et banditisme au menu de la police

Page 3

● Ministère de la Santé, Snao et Ordre des pharmaciens

Une tripartite pour contrer tout dépassement dans certaines wilayas

Page 3

Les opérateurs économiques dans l'expectative

Les voyants économiques au rouge



Ph/D. R.

Un climat de psychose et de suspicion est venu tétaniser encore plus le secteur économique déjà au ralenti depuis bien avant le début du mouvement populaire le 22 février dernier.

Lire page 2

● Algérie/Japon
Formation de formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêt

Page 4

Attribution du Mondial 2022 au Qatar

Platini placé en garde à vue

Page 22

Blida

Relance «prochaine» de la restauration du théâtre Mohamed-Touri

Page 13

Les opérateurs économiques dans l'expectative

Les voyants économiques au rouge

■ Un climat de psychose et de suspicion est venu tétaniser encore plus le secteur économique déjà au ralenti depuis bien avant le début du mouvement populaire le 22 février dernier.

Par Lynda Naili

La crise politique que connaît le pays ces derniers temps a grandement affecté l'ensemble des branches du secteur économique du pays. Dans une discussion à bâtons rompus avec un groupe de chefs d'entreprise rencontrés à la Foire internationale d'Alger (FIA) qui a ouvert ses portes hier, tous confirment «un climat de suspicion et un ralentissement plus qu'inquiétant des activités économiques notamment celles de la production». Et de souligner à ce sujet que pratiquement tous les projets en cours et les crédits d'exploitation sont gelés. En outre, l'on apprendra que pour la filière jus et boissons, qui normalement connaît son apogée en cette période de l'année, «les producteurs ne réalisent que 50% de leur taux de production habituels». La raison, les chefs d'entreprise évoqueront en effet, «un manque de liquidité, notamment des gros billets chez les grossistes qui achètent avec des billets 200 DA», laissant libre cours ainsi à une situation d'«inflation et de récession». De plus outre de souligner «une tétanisation» chez «les banquiers qui ont peur, par ces temps où la machine judiciaire est en plein régime, de signer toute autorisation de crédit ou de financement». «Les banques ne s'engagent plus», assurent-ils «depuis

ces comparutions devant les tribunaux et les arrestations en série». Un climat de psychose au sein du secteur économique, industriel notamment, que des «experts-charlatans viennent jeter de l'huile sur le feu et alimentent le populisme économique et la haine envers le secteur privé sur les différentes chaînes de télévisions», relèvent les chefs d'entreprise qui appellent à «une meilleure visibilité politique pour une véritable réussite de la transition politique revendiquée par le peuple».

15 milliards de DA, c'est la dette de Tahkout, Haddad et Kouninef envers les assurances

Par ailleurs, évoquant la mise en détention provisoire des hommes d'affaires, l'on apprend également que le secteur des assurances a une «créance de 15 milliards de DA à recouvrer auprès des groupes» Tahkout, Haddad et Kouninef. Un recouvrement qui reste incertain pour les assureurs en raison, comme cité plus haut, des «banques qui ne s'engagent plus».

La persistance de la crise politique affectera négativement l'économie nationale (experts)

La persistance de la crise politique, que connaît l'Algérie depuis le 22 février dernier, suite à un soulèvement populaire pacifique revendiquant un «changement radical» du régime et la démocratie, affectera négativement l'économie nationale,



PHOTO: R.

ont affirmé des experts et opérateurs économiques. De son avis, le professeur de management et d'économie institutionnelle à l'Université d'Alger, Mohamed Cherif Belmihoub, a estimé que les actions du mouvement populaire et surtout sa persistance sur une période de près de quatre mois ont eu quelques impacts sur certains comportements des opérateurs économiques en matière d'investissement ayant conduit à un «ralentissement» dans le traitement des dossiers de paiement ou de demande de crédits. Pour sa part, le représentant de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), une organisation patronale publique, Mohamed Kamel Ait Dahmane, a souhaité que des

solutions de sortie de crise, soient vite trouvées pour limiter les «retombées négatives» sur l'économie nationale, qui, a-t-il dit, «du mal à se remettre de la crise de 2015». De son côté, le président du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), Slim Othmani pense que tous les partenaires internationaux de l'Algérie, à quelques rares exceptions près, sont aujourd'hui dans l'«expectative». C'est sans doute la raison qui fait que très peu d'entreprises étrangères sont présentes à cette 52^e FIA. Au demeurant, les feux étant au rouge, pour les opérateurs économiques nationaux, tous secteurs confondus, estiment qu'il est plus qu'impératif de reprendre en main le domaine économique et de réinstaurer un

climat de confiance, et ce afin d'éviter une détérioration de l'économie nationale déjà en situation critique et minée par l'informel, l'absence d'une concurrence loyale, de qualité et de normalisation requises, le faible niveau d'investissement productif, la baisse des revenus pétroliers, la dévaluation du dinar, la baisse de la consommation... Autant d'indices qui interpellent sur la possible évolution négative des indicateurs économiques nationaux. D'où l'urgence d'une «visibilité politique garantissant le maintien d'une confiance nécessaire et propre d'un climat des affaires à même d'assurer au train économique national une stabilité et encore moins un développement», a estimé Mohamed Kamel Ait Dahmane. **L. N.**

Gaïd Salah au sujet de la sortie de crise

«L'Algérie n'est pas une proie facile pour les amateurs d'aventurisme»

Lors du deuxième jour de sa visite en 3^e Région militaire à Béchar, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a prononcé une allocution d'orientation devant les cadres et les personnels de la Région dans laquelle est analysée la situation de crise que traverse le pays.

Il y est notamment réitéré que le Commandement de l'Armée nationale populaire n'a ménagé aucun effort afin de réunir toutes les conditions idoines à même de surmonter toutes les difficultés provoquées par la crise.

Dans ce contexte, le chef d'état-major de l'ANP a mis en valeur, en dépit de tout ce qu'a pu traverser l'Algérie comme difficultés, la solidité de l'Etat algérien, qui «à travers ses différentes institutions, a su préserver toutes ses capacités de gestion, sa notoriété et ses différentes activités, comme il a pu maintenir son capital relationnel avec ses partenaires étrangers, grâce à ses fidèles enfants occupant les différents postes d'activité et fonctions». Après ce rappel incitant à l'optimisme réaliste, le général de corps d'Armée, selon le communiqué du MDN, a mis en garde contre «les intentions aux objectifs ambigus qui tentent, sciemment, de geler les dispositions de la Constitution, ce qui signifie l'entrée dans le tunnel



PHOTO: MDN

sombre du vide constitutionnel». Ainsi, Gaïd Salah a tenu à lever certaines ambiguïtés actuellement en cours au sein de l'opinion publique et qui sont savamment entretenues par des porteurs d'intentions parvoisées. Il affirmait dans ce cadre :

«On parle beaucoup de l'importance de trouver une solution consensuelle entre les dispositions de la Constitution et les revendications populaires. Croient-ils qu'il existe une contra-

diction ou bien un écart entre ce à quoi tendent les dispositions de la Constitution dans leurs véritables dimensions et ce à quoi appelle le peuple algérien dans ses marches successives. Le peuple qui a plébiscité sa Constitution est le plus apte à préserver la loi fondamentale de son pays et ses dispositions et à s'y conformer. Aussi, il est impensable de procéder au nom du peuple, à la destruction de la réalisation du peuple algérien, qui

est la loi fondamentale, soit la Constitution». Mettant en garde contre les calculs des forces malsaines, le vice-ministre de la Défense martèlera : «L'Algérie n'est pas un jeu de hasard entre les mains de n'importe qui, ni une proie facile pour les amateurs d'aventurisme. Elle est le produit des sacrifices d'une révolution glorieuse, dénommée le 1^{er} Novembre 1954, qui a besoin de tous ses fidèles enfants, je dis bien tous ses fidèles enfants, pour faire preuve de grande sagesse, de clairvoyance et de rationalité». Gaïd Salah poursuivra, en propos au peuple algérien en appelant à distinguer en son sein, ceux qui chérissent l'Algérie d'un côté et de l'autre ceux qui nourrissent rancœur et ressentiment envers elle, tout en vouant rancune et animosité envers l'Armée nationale populaire et son Commandement.

Toujours dans le registre des missions patriotiques accomplies par l'Armée d'une part et de l'autre les agissements voraces de «certains sans conscience ni scrupule» le général de corps d'Armée soulignera :

«Au moment où les enfants du peuple, au sein de l'Armée nationale populaire s'acquittaient de leurs missions avec sincérité et dévouement et de leur devoir

national au service du développement et de la promotion des Forces armées pour les hisser aux plus hauts degrés de professionnalisme, et leur permettre de protéger les frontières nationales, avec tout ce qu'elles impliquent comme défis, et continuer à relever avec succès l'enjeu de l'élimination définitive du fléau du terrorisme au Nord du pays, je disais qu'en ce moment précis où l'Armée nationale populaire travaillait avec responsabilité, abnégation et désintéressement, certaines personnes dénuées de conscience et de scrupules, planifiaient avec ruse la manière d'usurper les deniers publics, soit l'argent du peuple algérien. Là réside toute la différence entre celui qui agit avec dévouement et bonne intention et celui qui manigance avec malveillance. Ces derniers ont oublié que cette voie est courte, voire une impasse».

Rappelons que la veille, toujours à Béchar, Gaïd Salah avait également abordé la crise actuelle, en insistant sur deux volets, l'impérieuse tenue des élections présidentielles dans les plus proches délais ainsi que la poursuite sans répit de la lutte contre la corruption.

Nassim S.

Ministère de la santé, Snapo et Ordre des pharmaciens

Une tripartite pour contrer tout dépassement dans certaines wilayas

■ « Cette commission sera un véritable outil régulateur et de protection contre tous les dépassements observés au niveau de certaines wilayas et va également renforcer le rôle et la position des commissions locales », a indiqué le vice-président national du Snapo dans un communiqué.

Par Thininene Khouchi

Devenu public hier, le vice-président national du Snapo, D' Abdelhak Zefizet, a annoncé l'installation de la Commission nationale mixte regroupant le ministère de la Santé, l'Ordre des pharmaciens et le Syndicat national Algérien des pharmaciens d'officine. « Après des années de démarches, nous avons enfin pu aboutir vers l'installation de cette



commission nationale mixte», dira-t-il dans le communiqué. « Cette commission de recours et de validation au sujet des installations des officines pharmaceutiques pourra également se prononcer sur tout ce qui concerne la profession des pharmaciens d'officine ». En effet, lors d'une cérémonie officielle en présence du Snapo et l'Ordre des pharmaciens, sanctionnée par la signature d'un arrêté ministériel, le

ministre de la Santé a procédé, le 17 juin 2019, à l'installation de cette commission nationale. « Cette commission sera un véritable outil régulateur et de protection contre tous les dépassements observés au niveau de certaines wilayas et va également renforcer le rôle et la position des commissions locales », assurera Abdelhak Zefizet, ajoutant que « c'est une grande victoire pour notre syndicat et pour notre profession ».

Pour rappel, les adhérents au Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) ont organisé, fin mai dernier, un sit-in devant le siège du ministère de la Justice pour faire aboutir leurs revendications, déjà transmises aux ministères concernés.

Il s'agit, en fait, de la lancinante question de la vente des psychotropes. Pour l'organisation, la réglementation portant gestion

des psychotropes par les officines souffre d'un vide juridique qui expose les pharmaciens à des sanctions pénales et des risques sur les plans de la gestion et de la sécurité. Ils affirment que les tableaux liés à la classification officielle de ces produits ne sont toujours pas publiés au Journal officiel (JO), en dépit de l'existence d'un arrêté ministériel qui date de juillet 2015. Cette situation fait courir aux pharmaciens des risques de poursuites judiciaires tel que le stipulent les articles 16 et 17 de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 qui prévoient des peines de prison allant de 5 à 20 ans. « Les pharmaciens sont souvent victimes des dispositions de la loi 04-18, poursuivis et condamnés, alors que ces produits ne sont pas classés officiellement comme étant des psychotropes », a déclaré, récemment, Messaoud Belambri, président du Snapo. L'usage de fausses ordonnances, d'ordonnances falsifiées ou de complaisance, expose les pharmaciens aux risques de poursuites et de condamnations pénales, « alors que leur responsabilité n'est pas engagée », relève encore Belambri. En termes plus clairs, ce sont des ordonnances que des malades ou des toxicomanes imposent avec force aux pharmaciens. Et lorsque ces derniers n'abdiquent pas, ils sont agressés. Face à toutes ces difficultés, le Snapo a déjà lancé un appel au ministre de la Justice pour la promulgation et la publication de la nouvelle loi qui, selon Belambri, mettra un terme de manière rapide et efficace à beaucoup de contraintes techniques et à ce vide juridique constaté et vécu depuis 2004. La même revendication est présentée à propos du projet de texte réglementaire, soit un décret exécutif finalisé depuis janvier 2017 qui prévoit l'instauration d'un dispositif technique et réglementaire complet de gestion des psychotropes à tous les niveaux de la chaîne, à savoir la production, l'importation et la distribution en gros et au détail.

Béjaïa

Importante mobilisation des étudiants

Une importante marche a été organisée comme chaque mardi par la communauté universitaire de Béjaïa. Etudiants, enseignants et travailleurs des différents campus universitaires ont pris part à cette nouvelle manifestation qui entre dans le cadre de la dynamique populaire de changement du régime politique en place qui a débuté les 16 et le 22 février derniers. Ils étaient des milliers, avec les enseignants et travailleurs de l'université, à parcourir la distance séparant le campus Targa Ouzemour du siège de la wilaya et la place Saïd-Mekbel. Munis de banderoles et de pancartes

sur lesquelles sont portés des slogans et des revendications en faveur d'une République nouvelle, les étudiants estiment qu'« il y a un décalage entre les décideurs et le peuple ». « Nous voulons construire un pays de droit, un pays démocratique et le pouvoir veut se maintenir au lieu de lancer une solution politique qui puisse sortir le pays de la crise », déclarent des étudiants pour lesquels « la Constitution n'est plus valable, dès lors que le peuple a fait annuler deux échéances électorales et exige une solution politique ». Les étudiants qui ont scandé des slogans hostiles au pouvoir, dénoncent le maintien

du statu quo après trois mois de révolte populaire sans pareil à travers le pays. « On veut un changement radical de régime et construire un avenir meilleur ». « Nous voulons construire un pays fort et solide, une deuxième République ».

Les revendications des étudiants n'ont pas changé après 17 manifestations, à savoir le départ du régime et un changement radical.

« Ulac smah Ulac, Ulac L'vote ulac, ou Pas d'élection », « Nous sommes toujours des révolutionnaires », « Enidhal enidhal hata yaskoute enidhame, Anedou anedou alama yeghli

udhavu, ou nous marcherons jusqu'à la chute du régime », « Houria Houria Adala Idjimaïa », « Pour une deuxième République », « Le peuple veut un régime civil, les étudiants s'engagent, le système dégage », « Pouvoir assassin », « Pour une période de transition en faveur de l'instauration d'une deuxième République, pour un Etat démocratique et social », etc. Ce sont autant de revendications et slogans arborés par les manifestants sur des pancartes et banderoles.

Hocine Cherfa

T. K.

Lutte contre toutes les formes de criminalité

Vols, trafic de drogue et banditisme au menu de la police

Malgré les efforts déployés par les autorités pour remédier aux problèmes de sécurité qui hantent les citoyens depuis des années, les actes d'agressions, de vols et de crimes sont toujours nombreux. La criminalité prend des proportions alarmantes dans certaines villes algériennes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des citoyens. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance qui fait l'éloge de la presse et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attendant les chiffres des services de sécurité. En effet, la criminalité

est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité. Vols, agressions physiques, viols, trafic de drogue, meurtres, sont autant de délits enregistrés par les services de l'ordre. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de criminalité augmente de plus en plus. Cette recrudescence est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées. A cet effet, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba, a affirmé, à Constantine, que ses services « œuvreront, avec détermination, à lutter contre toute forme de criminalité, soulignant leur engage-

ment dans le cadre des missions constitutionnelles qui leur sont assignées », indique un communiqué des services de Sûreté nationale. Lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée aux services opérationnels de la police dans la wilaya de Constantine, M. Kara Bouhadba a salué « le professionnalisme des éléments de la police qui accomplissent leur devoir, conformément aux missions constitutionnelles dont ils sont investis », ajoute le communiqué. Lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les chefs des brigades et services opérationnels, et des agents et cadres de la police, le DGSN a mis l'accent

sur l'impératif de « consentir davantage d'efforts pour garantir la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, dans le strict respect des principes des droits de l'homme ». Il a insisté, en outre, sur « l'activation des canaux de communication entre les différents services centraux et opérationnels sur le terrain, en ce sens où elle constitue un facteur essentiel à même d'encourager les affiliés au corps de police à s'acquitter pleinement et efficacement de leurs missions, et d'ancrez, chez eux, le sentiment d'appartenance à ce corps ». M. Kara Bouhadba a visité, à l'occasion, plusieurs unités et services opérationnels, dotés de plu-

sieurs moyens et techniques modernes, ainsi que de ressources humaines qualifiées, où des informations exhaustives lui ont été données par des cadres et chefs de service, sur le fonctionnement de ces services opérationnels. Par ailleurs, le DGSN a souligné « l'importance de renforcer le déploiement des services de sécurité et d'intensifier les efforts pour lutter contre toutes formes de criminalité, en veillant à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des éléments du corps de la Sûreté nationale et de leurs ayants droit ».

Meriem Benchaouia

Algérie/Japon

Formation de formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêt

■ Un atelier de formation des formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêt a été ouvert lundi à l'Ecole nationale des forêts de Batna, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Amari, du directeur général des forêts, de l'ambassadeur du Japon en Algérie et de représentants de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Par Safia Y.

Le ministre a affirmé, à l'occasion, que ce projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation des potentialités professionnelles et scientifiques du secteur des forêts dans la lutte contre les incendies de forêt. Le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assasse, a souligné que l'atelier, qui concerne la gestion et la lutte contre les incendies, est encadré par la FAO et financé par le Japon, en coordination avec le ministère de l'Agriculture représenté par la Direction générale des forêts (DGF). Le projet porte notamment sur les causes des incendies de forêt en Algérie, dont les statistiques indiquent que 80% restent méconnues, a indiqué l'intervenant, ajoutant que l'objectif de l'atelier est d'approfondir l'enquête sur les causes des feux pour les prévenir et se préparer à mieux les affronter. L'atelier portera également sur la réhabilitation des sites forestiers incendiés et l'exercice au terme de la campagne

anti-feux de forêt, sur l'évaluation des mesures prises pour la lutte et la prévention de ce fléau, a indiqué Nabil Assasse, tout en précisant que le projet inclut l'équipement d'une salle à l'Ecole nationale des forêts pour l'exercice à la gestion et la prévention des incendies de forêt. L'ambassadeur du Japon en Algérie, Kazuya Ogawa, a indiqué visiter pour la première fois la wilaya de Batna pour y ouvrir cet atelier au profit des techniciens et cadres en charge de la lutte contre les incendies de forêt pour lequel le Japon a octroyé 160 000 euros via la FAO. Soulignant l'importance de la formation, le diplomate a souligné que l'Algérie possède un riche patrimoine forestier dont d'importantes superficies sont annuellement dévastées par les flammes, constituant une véritable saignée qu'il est impératif de stopper. De son côté, le directeur général des forêts a mis l'accent sur l'importance de cet atelier qui offrira aux cadres du secteur une formation scientifique leur permettant de connaître les causes des incendies de forêt. Il a également noté que ce projet de coopération n'a pu être concrétisé que grâce au financement de l'Etat du Japon.

Le responsable de la DGF a relevé que l'enquête sur les incendies de forêt en Algérie, entre 1985 et 2018, montre que 66 673 incendies ont rava-



PND.R.

gé 1,073 million d'hectares de couvert forestier, précisant que les pics des incendies avaient été enregistrés durant les années 1993, 1994 et 2017. Assurant que la DGF mobilise d'«importants» moyens pour la prévention des feux de forêt, le même cadre a ajouté que l'objectif premier de l'atelier est de constituer un réseau plurisectoriel d'investigation sur le phénomène des incendies de forêt qui détruisent annuellement 1% du couvert

végétal du pays. Premier du genre, cet atelier vise à former une équipe composée d'éléments de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale et de cadres des forêts spécialisés dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêt et la recherche de leurs causes, a indiqué le directeur de l'Ecole nationale des forêts, Othmane Briki, qui a précisé que les wilayas concernées dans une première phase sont Tlemcen,

Béjaïa, Jijel et Batna. Cet atelier, encadré par des experts français, se poursuivra jusqu'au 20 juin courant. Une sortie a été organisée dimanche à la forêt de Bouarif, située entre les communes de Batna et Fesdis, qui avait connu l'été 2018 l'incendie le plus ravageur du pays ayant détruit 362 hectares, ainsi qu'à la forêt de Boumerzoug, dans le Parc national de Belezma.

S. Y./APS

Tizi-Ouzou Formation de 23 policiers au langage des signes

QUELQUE 23 policiers de la wilaya de Tizi-Ouzou ont bénéficié d'un cycle de formation pour apprendre le langage des signes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette formation a été initiée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans le cadre de «la consécration et la promotion duprincipe de police proximité afin de garantir une communication active avec les différentes franges de la société, notamment les personnes aux besoins spécifiques, et pour une meilleure prise en charge de la frange des sourds-muets et de leurs doléances au niveau des structures de police», a-t-on expliqué. Les 23 policiers qui ont été formés par l'Association pour la promotion et la vulgarisation de la langue des signes de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont ceux qui sont chargés de l'accueil des citoyens au niveau des structures de police, a-t-on précisé. La formation s'est étalée sur une période de 45 jours avec une moyenne de deux séances par semaine. Une autre session sera organisée prochainement afin de former plus de policiers, a-t-on ajouté de même source. M. L.

Règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique

Elaboration de quatre projets de décrets

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune, a indiqué, lundi à Alger, que ses services avaient élaboré quatre projets de décrets concernant le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique.

Répondant aux interrogations des membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le ministre a fait état de l'élaboration de quatre décrets réglementaires parmi les neuf décrets concernant l'application de cette loi qu'il a qualifiée d'«importantes», car concernant directement la sécurité du citoyen.

Le ministre a souligné la nécessité d'«accélérer» la mise en œuvre sur le terrain de ce texte de loi, venu adapter les lois aux changements que connaît l'Algérie, notamment à la lumière du pullulement des grandes entreprises et des hautes constructions, d'une part, et la nécessité de les assurer, et d'assurer les autres structures, les habitations et de tous les investissements, d'autre part. Le projet vise à assurer davantage de protection aux personnes, aux biens et à l'environnement, à travers l'actualisation et la mise en conformité des textes en vigueur, en adéquation avec les développements

socio-économiques. Il vise particulièrement l'organisation des entreprises qui accueillent le public, les hautes constructions et les constructions très hautes ainsi que les bâtisses, principales préoccupations du ministre de l'Intérieur, au regard des dangers éventuels qui peuvent menacer le public, les employeurs, les travailleurs et les personnes résidant dans ces constructions. Au volet technique, le projet de loi stipule la définition des normes à respecter en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, au regard du développement technique et technologique et la multiplication et l'augmentation du nombre des grandes entreprises, notamment celles qui se trouvent au niveau des hautes constructions. Par rapport à l'ancien dispositif, le nouveau «se distingue par le fait qu'il engage la responsabilité des constructeurs, des installateurs d'équipements et des exploitants, tout en renforçant le contrôle exercé par l'administration ou par les organes habilités». En matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, les nouvelles règles prévues dans le texte de loi tendent à «organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets». De nouvelles dispositions sont introduites, aussi, en matière de déclassification des matériaux de construction d'après leur comportement au feu, et ce, en tenant

compte des exigences du développement durable. Par ailleurs, ce projet de loi stipule également l'élargissement des prérogatives et de la compétence de l'administration en matière de gestion des risques d'incendie et de panique dans les différents types de bâtisses ainsi que l'obtention des officiers de la Protection civile de certaines prérogatives de la police judiciaire. Les interventions des membres du Conseil de la nation ont porté essentiellement sur les mécanismes d'application sur terrain de ce projet de loi qui a été salué par l'ensemble des sénateurs présents lors de la séance de débat qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil. Les intervenants ont appelé à la nécessité d'encourager la production nationale des équipements de prévention des incendies, mettant l'accent sur l'importance de la formation de la ressource humaine dans le domaine des risques et des catastrophes naturelles à travers l'introduction de nouvelles spécialités scientifiques dans les établissements universitaires sur ce domaine «sensible». Après l'intervention du ministre, M. Goudjil a proposé l'introduction des résultats des séances de débat des projets de loi par les membres du Conseil de la nation aux textes de loi, en vue d'introduire concrètement les recommandations des membres du Conseil de la nation.

Y. Faici/APS

Pétrole

Le panier de l'Opep à 61,60 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a enregistré une légère hausse lundi, en s'établissant à 61,60 dollars le baril, contre 61,25 dollars, vendredi dernier, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Mahi O.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 61,72 dollars à Londres, en baisse de 29 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de juillet cédait 31 cents à 52,20 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont tous deux revu à la baisse leurs prévisions de demande dans leurs rapports mensuels publiés la semaine dernière. L'Opep et de ses partenaires, dont la Russie regroupés sous l'appellation Opep+, observent depuis le 1^{er} janvier un accord d'encadrement de la production qui réduit cette dernière de 1,2 million de barils par jour (bpj) afin de soutenir les cours. La prochaine réunion de l'Opep



doit décider s'il y a lieu d'étendre à l'ensemble de l'année cet accord qui couvre pour l'instant le premier semestre. En attendant, le marché pétrolier reste perturbé par les tensions géopolitiques et les conflits commer-

ciaux qui pèsent sur la demande et impacte les prix. Les deux pétroliers endommagés par des attaques dans la région du Golfe ont été mis en sécurité dimanche, l'Arabie saoudite incriminant à son tour l'Iran et préve-

nant qu'elle réagira à toute menace. Ces tensions ont fait grimper les prix en fin de semaine dernière, et «les courtiers vont surveiller la situation de près vu l'importance du détroit d'Ormuz», ont noté les analystes. Le détroit, au large

de l'Iran, voit passer l'essentiel des exportations de pétrole du Moyen-Orient, et un conflit ouvert dans cette zone pourrait faire plonger l'offre, ont-ils prévenu.

M. O. /AAP

Pénalisé par les déclarations du président de la BCE

L'euro baisse face au dollar

L'euro baissait hier face au dollar après que le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, a évoqué à demi-mot la possibilité d'une future baisse des taux. Hier matin, l'euro s'échangeait à 1,1191 dollar contre 1,1218 lundi soir. La devise européenne a effacé ses gains du début de la séance et s'est inscrite en baisse après que le président de la BCE, Mario Draghi, a déclaré à l'occasion du séminaire annuel de l'institution qu'une baisse des taux d'intérêt faisait toujours partie des outils dont dispose la Banque centrale européenne. «Les investisseurs perdent confiance dans la capacité de la BCE à garantir la stabilité de la zone euro», a réagi Naeem Aslam, analyste, qui voit dans les

propos de M. Draghi «un signal clair que la banque centrale prépare les marchés à une politique monétaire plus accommodante cette année». Une baisse des taux, pour relancer l'économie, a pour effet de rendre l'euro moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. Concernant le dollar, les investisseurs avaient les yeux tournés vers la réunion de la Réserve fédérale américaine qui doit se terminer mercredi. «Les marchés scrutent attentivement la confirmation qu'une baisse des taux devrait arriver dès le mois prochain», a expliqué Lukman Otunuga, analyste. Face à la guerre commerciale menée par Washington avec la Chine, la banque centrale américaine pourrait en effet être tentée de

stimuler l'économie afin d'éviter le ralentissement de la croissance, voire la récession prédite par plusieurs analystes dans les prochains mois. Mais, «nous devrions rester sur nos gardes parce que, quel que soit le consensus, le patron de la Fed pourrait éviter toute référence à une baisse des taux, ce qui annulerait la tendance baissière du billet vert», a averti Konstantinos Anthis, analyste. Enfin, la livre britannique est tombée hier lors des échanges asiatiques à un nouveau plus bas depuis janvier face à l'euro et au dollar, à 89,75 pence pour un euro et à 1,2512 dollar pour une livre. «Les investisseurs qui cherchaient une nouvelle opportunité d'attaquer la livre ont été servis lundi avec les craintes croissantes que le favori

Boris Johnson risque d'amener le Royaume-Uni vers un Brexit sans accord s'il devenait Premier ministre», a expliqué M. Otunuga. M. Johnson, grand favori pour succéder à Theresa May, a été l'une des figures de la campagne pour le Brexit et a exclu un nouveau report de celui-ci après le 31 octobre. Le yen montait face à l'euro, à 121,19 yens pour un euro au lieu de 121,77 lundi soir, comme face au billet vert, à 108,30 yens pour un dollar, au lieu de 108,54 lundi. La devise britannique était stable face au dollar à 1,2532 dollar et montait face à la devise européenne à 89,31 pence pour un euro. Le franc suisse montait face à la monnaie européenne à 1,1187 franc suisse pour un euro et se stabilisait face au billet vert

à 0,9995 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 346,54 dollars contre 1 339,65 dollars lundi soir. La monnaie chinoise s'échangeait à 6,9265 yuans pour un dollar, contre 6,9258 yuans lundi à 15h30 GMT.

Salem K.

Autriche

L'inflation stable à 1,7% en mai

L'INFLATION en Autriche est restée stable en mai à 1,7% sur un an, a annoncé hier l'institut Statistik Austria. Les prix ont notamment été tirés par les dépenses liées au logement (3%) et l'hôtellerie-restauration (2,7%). Sur un mois, l'inflation ressort en hausse de 0,2%, après 0,1% en avril. Selon la norme harmonisée Eurostat, l'inflation sur un an est restée stable à 1,7% en mai. L'inflation moyenne en Autriche s'était établie à 2% en 2018 après 2,1% en 2017, son plus haut niveau en cinq ans. Malgré des perspectives de croissance abaissées à 1,7% cette année, le pays devrait continuer à bénéficier d'une conjoncture plus dynamique que celle de la zone euro où une croissance de 1,2% est prévue en moyenne en 2019.

R. E.

Commerce

Des ONG réclament l'arrêt des discussions UE/Mercosur

Des dizaines d'ONG ont réclamé hier à l'Union européenne d'«interrompre immédiatement» les négociations commerciales avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), «en raison de la détérioration des droits humains et de la situation écologique au Brésil». «Depuis l'investiture du président brésilien (d'extrême-droite) Jair Bolsonaro en janvier 2019, nous avons assisté à une augmentation des violations des droits de l'homme», écrivent ces 340 ONG dans une lettre ouverte. «De plus, l'administration (...) attaque certaines

régions les plus précieuses du monde sur le plan écologique», ajoutent-elles. Ces organisations, dont Greenpeace ou Friends of the Earth, demandent à l'UE de refuser toute négociation «avec le Brésil tant qu'il n'aura pas été mis fin aux violations des droits de l'homme, pris des mesures strictes pour mettre fin à la déforestation et des engagements concrets pour mettre en œuvre l'accord de Paris». La commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, avait affirmé lundi ne pas être «d'accord avec certaines mesures prises au Brésil». Mais «un

accord commercial ne peut résoudre toutes les misères du monde», avait-elle ajouté. Les ONG évoquent aussi dans leur communiqué une «réunion ministérielle» la semaine prochaine à Bruxelles pour «tenter de finaliser les discussions». «Une réunion au niveau politique est conditionnée à des développements préalables au niveau technique», a commenté la Commission. Les négociations sur un accord UE/Mercosur, qui serait le plus important du monde, ont commencé en 1999.

Agences

Béjaïa

Lancement du centre de recherche en technologies agroalimentaires

■ Le centre national de recherche en technologie alimentaire, unique en Algérie, a entamé ce lundi, solennellement ses activités, coïncidant avec l'installation à la tête de sa direction du professeur Madani Khodir, enseignant au département des sciences alimentaires de la faculté des sciences de la nature et de la vie et directeur du laboratoire de biomathématique, biophysique, biochimie, et scientométrie.

Par Maya T.

L'installation s'est déroulée au campus de Targa Ouzemour, en présence d'une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, conduite par le professeur Aourag Hafid, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique.

Cette nouvelle structure à rayonnement national aura pour mission, notamment la promotion de la recherche dans les domaines des technologies appliquées de réaliser des programmes de recherche scientifique dans le domaine des technologies appliquées au secteur de l'agroalimentaire, la contribution à l'élaboration des procédés visant la maîtrise et la diversification des propriétés d'usage et la fonctionnalité des produits à l'intention des industries de transformation et la contribution à l'élaboration de processus agroalimentaire ainsi que de nouveaux produits et ingrédients.

Le centre qui va pouvoir s'appuyer sur l'activité de plusieurs autres laboratoires spécialisés entend également développer des techniques nouvelles de transformation et préservation de produits alternatif en rapport avec l'environnement, tout autant

du reste, que sa contribution à l'élaboration de techniques de gestion des ressources, de la rééducation des déchets et pertes découlant de la détérioration des produits survenant au cours de la production, de la transformation ou de la distribution. Parmi ses missions figure aussi sa participation au développement et à l'harmonisation de la législation, inhérente à la bioéthique, à la biosécurité et aux normes référentielles.

Sa création à Béjaïa a été induite par l'importance de l'agroindustriel dans la wilaya et qui reste de par son ampleur une référence nationale.

M. T./APS



Ph. > D. R.

Djelfa

Plus de 100 descentes de police en milieu urbain depuis début 2019

Un total de 117 descentes de police ont été effectuées par les services de la sûreté de wilaya de Djelfa, depuis le début de l'année en cours, dans le cadre de la lutte contre le crime en milieu urbain, a-t-on appris, lundi, auprès du chargé de la cellule de communication près ce corps sécuritaire.

«Sur ce nombre de descentes effectuées durant les cinq derniers mois, huit ont été réalisées en collaboration avec des unités de la Gendarmerie nationale», a indiqué le commissaire de police Fites Saâd.

Il a signalé la réalisation, à ce titre, de

2 925 feuilles de véhicules divers, outre le contrôle d'identité de 2 947 personnes, parmi lesquelles 72 ont été poursuivies en justice.

La même période a, également, vu l'enregistrement 1 775 affaires, dont 689 liées à des atteintes contre des personnes, 977 à des délits de détournement de fonds, 35 affaires contre la chose publique, et 74 autres affaires diverses, a détaillé le commissaire Fites, selon la même source.

Ces affaires ont impliqué 1 284 suspects, dont 107 ont été placés en détention provisoire, au moment où 1 144 ont été cités à

comparaître, contre 18 placés sous contrôle judiciaire et 15 ayant bénéficié de la liberté provisoire.

Dans le même sillage, le responsable a signalé la restitution de six véhicules volés à travers la wilaya.

A cela s'ajoute le traitement de 68 affaires liées au trafic de drogues, ayant permis la saisie de 282 g de kif traité, 778 comprimés psychotropes, et deux flocons de substances hallucinogènes, ayant impliqué 81 suspects.

K. L.

Ouargla

Des camions-citernes pour l'approvisionnement en eau en cas de perturbation

Une flotte de six camions-citernes d'approvisionnement en eau potable a été acquise par la direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya de Ouargla pour approvisionner les citoyens en cas de

perturbation du réseau de distribution, a-t-on appris mardi lundi de la DRE. Acquise au titre du programme d'urgence de développement pour 2019, pour un montant de 150 millions DA, cette flotte de camions, d'une

capacité de 10 m3 chacun, qui sera renforcé prochainement de quatre autres, sera mobilisée le cas échéant, notamment lors de coupures dues à des perturbations sur le réseau de distribution, a-t-on expliqué. Ces

camions seront affectés par l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) aux différentes daïras de la wilaya de Ouargla, avec une priorité accordée aux régions qui en auront le plus besoin.

La mesure vise à assurer un

approvisionnement régulier en eau potable, lors de perturbations et de coupures susceptibles de survenir sur le réseau d'AEP de la wilaya, long de 2 455 km, selon la direction du secteur.

Yanis F.

Souk Ahras

Réception «fin décembre» de plus de 1 300 logements AADL

Plus de 1 318 logements de type location-vente (AADL) seront réceptionnés «avant la fin décembre prochain» dans la ville de Souk Ahras, a annoncé lundi le wali, Lounès Bouzegza.

En marge d'une visite effectuée en compagnie du directeur régional de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Rachid Zaidi, sur les sites de réalisation de 2 700 logements, dont 1 500 unités au niveau du plan d'occupation du sol (POS) n° 9 et 1 200 logements dans la cité Berral Salah, le wali a affirmé à l'APS que les travaux de ces 2 quotas avancent à un rythme «acceptable», ce qui permettra d'en réceptionner une partie «à la fin de l'année 2019».

Sur place, le wali de Souk Ahras a convié les responsables des deux entreprises en charge de ces projets, à savoir une entreprise turque et une algérienne,

à «renforcer les travaux de réalisation en recourant à une main-d'œuvre qualifiée et suffisante ainsi que des matériaux de construction de qualité en vue d'accélérer le rythme des travaux et de remettre les logements à leurs souscripteurs dans les délais impartis». Après avoir également demandé aux responsables en charge de ces projets d'accélérer la cadence de réalisation des différents réseaux (eau potable, assainissement, électricité et gaz) ainsi que l'aménagement extérieur au niveau des deux sites, M. Bouzegza a souligné que le rythme d'avancement de ces projets sera suivi «rigoureusement».

Par ailleurs, conformément aux explications fournies sur les lieux, les sites en question disposent de nombreux équipements et structures nécessaires pour assurer une vie convenable aux bénéficiaires des logements, tels que des établissements du cycle primaire, moyen et

secondaire, une polyclinique, une antenne communale, une mosquée et un complexe sportif. Par ailleurs, le wali a fait part de son mécontentement concernant le rythme d'avancement des travaux de 1 120 logements AADL à Sedrata et 500 autres à M'daourouch, le qualifiant de «mitigé».

De son côté, le directeur régional de l'agence ADDL de Annaba a affirmé que des décisions et des mesures ont été prises aujourd'hui pour accélérer la réalisation de ces logements en vue de les réceptionner d'ici la fin de l'année en cours», indiquant que les travaux de réalisation des 1 200 logements AADL avancent à un rythme «satisfaisant», d'autant que leur construction a été lancée au mois d'août 2018.

Pour sa part, le directeur local du logement Djilani Kebbas, a fait savoir que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié depuis

2005 d'un total de 61 327 unités de différentes formules, dont 38 443 unités ont été réalisées, tandis que les travaux de réalisation des 15 936 autres avancent à un rythme «accélééré» en vue de leur réception «au cours des deux prochaines années». La même source a ajouté, en outre, que les travaux de 6 923 unités n'ont pas encore démarré, dont 2 120 logements de type location-vente, 36 logements promotionnels publics (LPP) et 3 177 logements ruraux.

Le manque, par ailleurs, de grandes entreprises de construction de catégorie 7 dans la wilaya représente l'un des principaux obstacles à l'origine du retard enregistré dans l'achèvement des logements de type AADL et autres projets, tels que celui relatif à la réalisation du siège de la cour de justice de Souk Ahras, a-t-on souligné.

Samira H.

Tunisie

Ce projet de loi qui menace la transition démocratique

■ A un mois du dépôt des candidatures pour la présidentielle, le gouvernement envisage de déposer un amendement à la loi électorale. Objectif : écarter le favori des sondages et couper le pont entre associations caritatives et politique.

Par Amel O.

Le séisme législatif et politique promet des secousses de forte ampleur, mais le gouvernement semble prêt à les assumer pour dégager la voie à son actuel chef, tout en écartant les candidats à qui les sondages promettent un destin présidentiel. L'acte principal est prévu pour se dérouler au palais du Bardo, siège de l'Assemblée des représentants du peuple. Autant dire que c'est une séquence-clé de la transition démocratique qui va se jouer. Les 217 députés sont convoqués en séance plénière pour amender la loi électorale à un mois du dépôt des listes pour les législatives, à deux mois pour la présidentielle. Cinq jours auparavant, les députés présents avaient rejeté cette modification de la loi électorale. Pour autant, on remet le couvert législatif.

Déjà un acte I il y a cinq jours

A la Kasbah, au siège du président du gouvernement, on explique : «C'est une situation normale. Le groupe Ennahdha (parti islamiste, soutien de Youssef Chahed) avait pris sa décision à midi, ce qui ne permettait pas de rappeler les députés de l'étranger ou dans des régions éloignées de Tunis». On a pourtant vu des députés islamistes quitter l'hémicycle afin d'éviter le vote. Ce projet de loi, nommé en coulisse «anti-Karoui», provoque un profond malaise parmi les élites politiques tunisiennes. Un homme de gauche, un historique, explique en off : «Les amendements sont soutenus par tout le monde, mais l'opposition fait preuve de pudeur, sachant que la majorité au pouvoir fera passer cette loi anti-Nabil Karoui». L'homme qui s'exprime n'aime

pas ce que représente le patron de Nessma, crédité de 30% des intentions de vote aux législatives (sondage Sigma) et de 24% à la présidentielle. En tête des sondages de la présidentielle et des législatives, Nabil Karoui est un de ceux que le gouvernement vise à travers son projet d'amendement électoral.

«Une loi pavée de mauvaises intentions»

Chafik Sarsar, d'ordinaire d'une discrétion de chat depuis sa démission de la présidence de l'ISIE (l'instance électorale), hormis dans les conclaves diplomatiques, a rompu le silence médiatique. Au micro de RTCI, il a déclaré que «cette loi est pavée de mauvaises intentions», que le pouvoir s'imaginer «en face d'électeurs ignares», manipulables à loisir. Et d'attaquer : «Qu'avez-vous fait pour les éclairer ? La classe politique est discréditée, le vote sanction est prévisible, car le Tunisien n'est pas bête». Il faut dire que les sondages prévoient un vote antisystème. Et ça, la Kasbah, siège du gouvernement, ne veut pas en entendre parler. Dans l'équipe de Youssef Chahed, le président du gouvernement, on explique qu'il s'agit d'«assainir la démocratie, la protéger».

Le point d'achoppement : le lien entre associations et politique

Aux deux, on reproche d'avoir exploité une faille de la loi électorale qui «n'interdit pas aux associations de se présenter aux élections». Sous-entendu : les actions menées par les associations n'avaient que des buts politiques. Ni l'un ni l'autre ne contestent les accusations. Le premier, homme qui a pris son envol sous la dictature Ben Ali, explique avoir «changé de vie



après la mort de (son) fils Khalil, l'Everest de la douleur». Il a depuis investi le «charity business», écumant les régions défavorisées de la Tunisie, cette seconde Tunisie éloignée du balnéaire all inclusive. Dispensant dons, soins médicaux, nourriture. Depuis presque trois ans, il filme ses bonnes actions, les popularisant via la télévision qu'il a fondée (Mediaset et Tarak Ben Ammar étant ses principaux actionnaires). Peu après l'annonce de sa candidature à la présidentielle, il a transmis le flambeau de son action caritative pour se consacrer exclusivement à la politique. La publication du sondage Sigma, le plaçant en tête des deux scrutins, a provoqué la panique parmi les élites au pouvoir.

Opération déminage du côté de La Kasbah

Du côté de la présidence du

gouvernement, on a pris conscience de l'incendie naissant. S'ensuit une convocation de la presse internationale «afin de la convaincre». Un tête-à-tête avec «Le Point» lundi après-midi, un off avec un quintette de cartes de presse hier à 8 heures, tout y est. À la manœuvre, Lyed Dahmani, ministre et porte-parole du gouvernement. Une de ses collaboratrices explique, pendant l'heure de retard du ministre, que «c'est l'homme qui connaît le mieux la pensée du Chef du gouvernement». Et c'est lui, chargé des relations avec le Parlement, qui est au cœur de ce moment important pour faire voter cette modification de la loi électorale. Il l'assume sans faussemblant et indique qu'il «préfère perdre les élections plutôt que de voir un Karoui l'emporter». On dit que Youssef Chahed s'exprimera, via une allocution télévisée, dans les prochains jours afin d'expliquer ce choix. Quand

on pointe la date de l'opération, si proche du scrutin, la réponse est qu'«il faut sauver la démocratie».

Mauritanie L'économie, enjeu du scrutin présidentiel

LA MAURITANIE bénéficie de nombreuses ressources, et pourtant la pauvreté touche encore les femmes et les jeunes. Avec des voyants au vert, mais une répartition inégale, l'économie est devenue l'un des enjeux du scrutin présidentiel de samedi. La Mauritanie élit son nouveau président samedi 22 juin. Six candidats font campagne avec l'espoir de succéder à Mohamed Ould Abdel Aziz, au pouvoir depuis 10 ans et interdit de troisième mandat par la Constitution. L'économie, au vert en Mauritanie, est devenue l'un des enjeux de cette campagne. Les indicateurs macroéconomiques ont progressé ces dernières années dans cet immense pays du Sahel. Les experts chiffrent sur une croissance à la hausse, tablant sur des prévisions de 6,2% pour la période 2019-2022. La dynamique de certains secteurs, comme de la pêche, la production minière d'or et de fer, et la future exploitation de gaz offshore en partenariat avec le Sénégal y contribuent. Mais ces progrès ne suffisent pas à réduire la pauvreté et les inégalités, qui touchent surtout les femmes et les jeunes.

R. M.

Libye

Appel du Conseil de l'Europe à suspendre la coopération avec les gardes-côtes libyens

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a appelé hier les pays européens à suspendre leur coopération avec les gardes-côtes libyens tant que des garanties claires sur le respect des droits humains dans le pays ne seraient pas apportées. «Les Etats membres [du Conseil de l'Europe] doivent de toute urgence réexaminer leurs activités et pratiques de coopération avec les garde-côtes libyens (...) et identifier celles qui entraînent, directement ou indirectement, le retour de personnes interceptées en mer en Libye ou d'autres violations des droits humains. Ces activités doivent être suspendues jusqu'à ce que des garanties claires

de respect total des droits humains soient apportées», écrit la Croate Dunja Mijatovic dans un rapport rendu public hier. «Les personnes récupérées par les garde-côtes libyens sont ramenées en Libye et sont systématiquement placées en détention et en conséquence soumises à la torture, à des violences sexuelles, à des extorsions et à d'autres graves violations des droits humains», déplore-t-elle. Aucune donnée officielle n'est disponible sur le nombre de migrants, souvent clandestins, présents en Libye, pays de destination et de transit vers les côtes européennes pour des milliers d'Africains, mais il est estimé à plusieurs cen-

taines de milliers. Grâce à des accords controversés puis à la décision de Rome de fermer ses ports aux navires ayant secouru des migrants en mer, l'Italie a vu le nombre d'arrivées sur ses côtes chuter drastiquement à partir de mi-2017. Les agences de l'ONU et organisations humanitaires rappellent régulièrement leur opposition à ce que les migrants arrêtés en mer soient ramenés en Libye, pays en proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, et où ils se retrouvent placés en détention arbitraire ou à la merci de milices.

Farid M./Agences



Moyen-Orient

Washington envoie des renforts, Moscou redoute une «montée des tensions»

■ L'Iran a annoncé hier que ses réserves d'uranium enrichi dépasseront à partir du 27 juin la limite imposée par l'accord international sur son programme nucléaire conclu en 2015, augmentant la pression après le retrait des États-Unis de ce pacte.

Rosa C.

«Les récentes attaques iraniennes valident les renseignements fiables et crédibles que nous avons reçus sur le comportement hostile des forces iraniennes», a indiqué le chef du Pentagone Patrick Shanahan. «Les États-Unis ne cherchent pas à entrer en conflit avec l'Iran», a-t-il souligné. «J'ai autorisé l'envoi de 1.000 militaires supplémentaires à des fins défensives pour répondre à des menaces aériennes, navales et terrestres au Moyen-Orient», a



précisé M. Shanahan, assurant que les États-Unis «continueront de surveiller consciencieusement la situation» afin «d'ajuster le niveau des troupes» le cas échéant. La Russie, alliée de Téhéran, a de son côté appelé à la «retenue». «Nous préférons ne pas voir de mesures susceptibles de provoquer une montée des tensions dans cette région

déjà instable», a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. L'annonce américaine est intervenue peu après la publication par son ministère de nouveaux documents accusant l'Iran d'avoir attaqué deux pétroliers en mer d'Oman. Onze nouvelles photos rendues publiques par le Pentagone montrent notamment un objet métallique circulaire de près de huit centimètres de diamètre, attaché à la coque du pétrolier japonais Kokuka Courageous et présenté comme un des aimants ayant permis de poser la mine non explosée que Washington accuse

les Iraniens d'avoir retirée après l'incident survenu le 13 juin. Une autre de ces photos, prises d'un hélicoptère «Seahawk» de l'US Navy, montre la cavité provoquée par une seconde mine apposée sur la coque du même pétrolier que le Pentagone évalue à plus d'un mètre de diamètre. «L'Iran est responsable de cette attaque, comme le montrent les preuves vidéo et les ressources et les compétences requises pour retirer rapidement la mine aimantée non explosée», a indiqué le Pentagone dans un communiqué. L'UE s'est montrée plus prudente dans l'attribution des responsabilités de cette attaque et a refusé de s'aligner sur Washington. L'Iran, de son côté, a annoncé que ses réserves d'uranium enrichi passeront à partir du 27 juin au-dessus de la limite prévue par l'accord international sur son programme nucléaire conclu en 2015 à Vienne. «Le compte à rebours pour passer au-dessus des 300 kilogrammes pour les réserves d'uranium enrichi a commencé et dans dix jours, c'est-à-dire le 27 juin, nous dépasserons cette limite», a déclaré Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique. Fruit d'intenses efforts diplomatiques entre l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), l'accord vise à limiter drastiquement le programme nucléaire de Téhéran

en échange d'une levée des sanctions économiques internationales. Mais Washington s'est retiré unilatéralement du pacte en mai 2018 et a rétabli de lourdes sanctions contre Téhéran, qui presse depuis des mois les autres partenaires de l'aider à en atténuer les effets dévastateurs. Jusqu'ici, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a certifié que l'Iran agissait en conformité avec les engagements pris à Vienne. Pékin a appelé hier Américains et Iraniens «à garder la tête froide» et «à ne pas ouvrir la boîte de Pandore». De leur côté, les États-Unis ont appelé le monde «à ne pas céder au chantage nucléaire de l'Iran». «Nous opposerons la pression maximale du gouvernement américain à toute action qui leur permettrait d'avoir une arme nucléaire», a prévenu Morgan Ortogus, porte-parole du département d'État américain. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui voit dans l'Iran une menace existentielle pour son pays, a appelé la communauté internationale à imposer «immédiatement» des sanctions contre Téhéran le jour où son stock d'uranium enrichi dépasserait la limite. Le président français Emmanuel Macron a appelé Téhéran à être «patient et responsable», souhaitant éviter une «escalade» alors que Paris oeuvre laborieusement pour maintenir vivant l'accord de Vienne.



Impuissance

Personnalité

Par Fouzia Mahmoudi

Le score aux élections européennes de mai dernier a été une véritable gifle pour Jean-Luc Mélenchon, président de La France Insoumise, qui a vu son parti arriver en cinquième position avec 6,31% des voix. Un score qui a remis en question la popularité que se targue d'avoir le patron des Insoumis et qui interroge sur sa capacité à se représenter aux prochaines élections présidentielles de 2022, surtout au vu des nombreuses critiques et défections qu'a connu LFI ses derniers mois. Mais heureusement pour Mélenchon il garde des supporters qui le soutiennent contre vents et marées à l'instar du député Adrien Quatennens. Ce dernier souhaite en effet que Jean-Luc Mélenchon soit candidat à la présidentielle de 2022, s'il fait ce «choix», et qu'il continue «à jouer un rôle central» dans le mouvement après l'échec de LFI aux européennes. Interrogé sur le statut de «candidat naturel» de Mélenchon de LFI pour la présidentielle de 2022, le député du Nord a d'abord répondu sur LCI : «Je considère que Jean-Luc Mélenchon, étant celui qui nous a mené le plus loin, qui a quand même mené ce programme L'avenir en commun autour duquel se sont regroupés 7 millions de personnes aux portes du pouvoir, doit continuer à mon avis, à jouer un rôle central». Et qu'il soit candidat ? «Moi, je souhaiterais qu'il le soit, après je lui laisse le choix là-dessus». Le candidat de LFI avait obtenu 19,58% des suffrages exprimés lors de la présidentielle de 2017, terminant 4e derrière Emmanuel Macron, Marine Le Pen et François Fillon. «Jean-Luc Mélenchon a été celui de sa génération qui a le plus concouru à ce qu'une jeune génération émerge, dont je suis, et c'est aussi son travail, c'est lui qui a laissé toute cette place au fait que des jeunes en politique puissent s'engager, puissent s'exprimer, qu'ils puissent être formés», a également souligné Adrien Quatennens. Le résultat très décevant aux élections européennes a ouvert une crise à LFI avec la fronde de plusieurs cadres dénonçant le fonctionnement en interne, l'offensive de la députée Clémentine Autain pour changer la ligne ou encore le départ de Charlotte Girard, une figure du mouvement. Créée en 2017, la France insoumise doit se réunir les 22 et 23 juin à Paris pour sa deuxième assemblée représentative. A l'ordre du jour, l'adoption d'un texte sur le bilan et les perspectives du mouvement, et d'un autre fixant sa stratégie pour les municipales. Reste à savoir si ces réunions réussiront à apaiser les voix discordantes ou si la personnalité décidément clivante de Mélenchon aura fini par diviser son parti et par faire éclater LFI qui avait réussi là ou tant de parti avait échoué ses dernières années.

F. M.

Égypte

Le président déchu Mohamed Morsi enterré discrètement au Caire

Le président égyptien déchu Mohamed Morsi, décédé au tribunal, a été enterré hier au Caire en toute discrétion et sous haute surveillance, après avoir passé près de six ans derrière les barreaux. Des organisations de défense des droits humains et un député britannique ont réclamé une enquête «indépendante» sur la mort de cet islamiste de 67 ans, emprisonné par les autorités depuis sa destitution en juillet 2013 par Abdel Fattah el-Sissi, chef de l'armée à l'époque et actuellement président d'Égypte. Dans la presse égyptienne hier, l'événement était relaté de façon minimale, certains journaux ne mentionnant même pas qu'il a été chef de l'État entre 2012 et 2013. Issu de la confrérie des Frères musulmans, interdit en Égypte, Mohamed Morsi avait pourtant été le premier président démocratiquement élu dans ce pays après le Printemps arabe de 2011 qui avait poussé au départ l'ancien chef de l'État Hosni Moubarak après 30 ans de pouvoir. Mais dans un État où les autorités ont mené une sévère répression contre l'opposition, peu d'habitants commentaient ouvertement le décès de l'ex-chef d'État. En revanche, en Turquie

où le gouvernement soutient les Frères musulmans, des milliers de personnes ont participé à une prière collective à la mémoire de Mohamed Morsi à Istanbul. La veille, le président turc Recep Tayyip Erdogan, avait qualifié de «martyr» Mohamed Morsi, l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, exprimant lui «sa profonde tristesse» et l'Iran regrettant «une mort malheureuse». Au Caire, l'enterrement s'est déroulé dans la nuit, dans le quartier de Medinat Nasr (est) bouclé par des policiers qui ont contrôlé chaque véhicule passant à proximité. Aucun journaliste n'a pu accéder au cimetière, situé non loin des lieux où la répression féroce par les forces de l'ordre d'un sit-in des partisans de Mohamed Morsi avait fait environ 800 morts en août 2013. Seuls une dizaine de membres de la famille étaient présents, selon des journalistes de l'AFP. La prière funèbre a été faite à l'hôpital de l'ancien chef de l'État Hosni Moubarak où il était détenu, a indiqué à l'AFP l'un de ses avocats, Abdelmoneim Abdel Maksoud. Après sa destitution par l'armée à la faveur d'une vague de manifestations, Mohamed Morsi a été poursuivi dans plusieurs affaires, accusé

de «terrorisme», «d'espionnage» ou de «meurtre» de manifestants, des charges qu'il a toujours rejetées. C'est lors d'une audience lundi au Caire consacrée à des accusations d'espionnage au profit de l'Iran, du Qatar et de groupes comme le Hamas à Gaza, qu'il s'est effondré. «Le tribunal lui a accordé le droit de parler pendant cinq minutes. Il est tombé sur le sol dans la cage des accusés et a été immédiatement transporté à l'hôpital», a indiqué le parquet général. «Le procureur a été informé de la mort de Morsi durant sa présence dans une séance de son procès», a poursuivi l'institution. Il est mort «à cause d'un arrêt cardiaque», selon la télévision d'État. Sa famille a confirmé son décès. «Nous n'avons même pas pu le voir au tribunal à cause des parois de verre blindé (du box) insonorisé. Mais d'autres détenus nous ont fait signe qu'il n'avait plus de pouls», a raconté à l'AFP l'un de ses avocats, Me Maksoud. Le Parti de la liberté et de la justice de Mohamed Morsi, bras politique des Frères musulmans, a parlé d'un «assassinat», dénonçant de mauvaises conditions de détention dont «le but était de le tuer à petit feu».

Blida

Relance «prochaine» de la restauration du théâtre Mohamed-Touri

■ Le chantier de réhabilitation du théâtre de Blida Mohamed-Touri «sera bientôt relancé» après des années de «laisser-aller» ayant entraîné sa fermeture, au grand dam des amateurs du septième art, a-t-on appris du président de l'APC de Blida.

Par Adéla S.

Les travaux de restauration de cet établissement culturel, dont la construction remonte aux années 20 du siècle dernier, «seront lancés prochainement, suite à la sélection d'une entreprise spécialisée en restauration et réhabilitation de ce genre de bâti», a déclaré à l'APS Mohamed Belâzout.

Il a imputé le retard accusé dans les travaux de restauration, lancés depuis près d'une année, «à une négligence de la part de l'entreprise chargée de ce projet». Un fait ayant interpellé, a-t-il dit, «les services de la commune qui ont procédé à la résiliation du contrat de cette entreprise, dès expiration des délais fixés pour ce projet de restauration, avant la sélection d'une autre entreprise pour ce faire», a-t-il expliqué.

Les travaux de restauration concerneront notamment la toiture (complètement effondrée) de la salle de spectacle du théâtre, d'une capacité de près de 400 spectateurs. Les décorations seront reproduites à l'identique pour redonner au site son lustre d'autant qui a tant fasciné de grands noms de la scène artistique qui s'y sont produits, outre l'installation de nouveaux sièges pour le confort du public.

Le même responsable a expliqué la détérioration de l'état de ce monument culturel, «où tout artiste digne de ce nom caressait le rêve de s'y produire», par le fait, a-t-il dit, que le site «avait abrité, ces dernières années, de nombreuses activités culturelles

et politiques, ayant accéléré sa dégradation», insistant sur la décision prise de ne plus permettre ce genre d'activités à l'avenir. A noter que nombre d'artistes de la wilaya avaient organisé, durant ces dernières semaines, plusieurs sit-in devant ce théâtre pour réclamer l'accélération des travaux de restauration. Ceci d'autant plus qu'il s'agit-là de l'unique théâtre de la wilaya de Blida, dont une importante contribution est attendue, une fois sa restauration terminée, dans la relance de l'activité culturelle à l'échelle locale.

Pour soutenir cet objectif, le wali de Blida, Youcef Chorfa, avait émis, dans une déclaration précédente, «la possibilité d'affectation d'une enveloppe sup-



plémentaire pour la restauration de ce théâtre, en vue de sa réception dans les plus brefs

délais», avait-il recommandé, tout en exprimant son mécontentement quant au retard mis

dans l'achèvement des travaux de ce chantier.

A. S./APS

«Défi de la lecture arabe»

Dix lecteurs de Ouargla iront à la phase finale nationale

Dix élèves de la wilaya de Ouargla ont obtenu leur qualification pour prendre part à la phase finale de la 4^e édition du projet «Défi de la lecture arabe», prévue la mi-juillet prochain à Alger, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Les lecteurs se sont imposés au terme de qualifications de wilaya de cette manifestation culturelle, tenue dernièrement à la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani de Ouargla.

Quelque 20 000 scolarisés, âgés de 6 à 17 ans et représentant 162 établissements scolaires de la wilaya, ont pris part aux quatre tours de qualifications qui ont donné lieu à l'émergence de ce groupe qui devra prendre part à la sélection nationale d'Alger qui choisira le champion de ce concours international, a expliqué le responsable de cette édi-

tion, Bachir Mazari.

Le lauréat sera accompagné de neuf autres lecteurs du pays pour représenter l'Algérie, aux côtés de leurs pairs de pays arabes, à la finale de ce projet culturel prévu en octobre prochain à Dubaï (EAU).

Des sessions d'entraînement intensives seront initiées en direction des meilleurs lecteurs, sous la supervision d'enseignants et d'inspecteurs en vue de leur permettre de rattraper et de combler leurs faiblesses pour une meilleure représentation de la wilaya à la phase finale nationale à Alger.

Abdelhak Saker (10 ans), élève de première année moyenne au collège Moulay-Larbi de Ouargla, s'est distingué lors des phases de qualifications de wilaya, après avoir montré des capacités avérées dans la synthèse et le résumé des livres en plus

d'une bonne diction et d'une maîtrise linguistique. Ce «petit doué», découvert lors des ateliers et qui jouit de compétences, a été accompagné tout au long de l'année scolaire et a été encouragé à s'inscrire à ce projet, a indiqué le responsable du concours qui voit en lui d'ores et déjà un sérieux prétendant au titre de cette édition du «Défi de la lecture arabe». Le «Défi de la lecture arabe» est un projet culturel lancé en 2015 par Cheikh Mohamed Ben-Rached Al-Maktoum, vice-président des Emirats arabes unis (EAU), président du Conseil des ministres et gouverneur de Dubaï, dans le but de susciter une renaissance de la lecture auprès des élèves du monde arabe.

R.C.

Elaine Mokhtefi raconte une des périodes fastes de l'Algérie postindépendance

«Alger, capitale de la révolution : de Fanon aux Blacks Panthers»

«Alger, capitale de la révolution : de Fanon aux Blacks Panthers» est le titre d'un livre témoignage de la journaliste américaine Elaine Mokhtefi dans lequel elle raconte, en tant qu'actrice, une des périodes fastes de l'Algérie postindépendance.

Publié par La Fabrique Editions, ce nouveau livre de 279 pages sur cette séquence de l'histoire récente de l'Algérie, qui suscite l'intérêt de beaucoup de chercheurs, historiens et militants des mouvements révolutionnaires, raconte d'abord la trajectoire d'une jeune militante américaine qui découvre la cause algérienne, dans son processus de décolonisation, et l'épouse pour participer ensuite à l'édification de la nouvelle République.

C'est à partir de Paris, «une ville du Nord arrosée par des pluies quotidiennes», que cette Newyorkaise découvre «une sous-classe et une sous-culture de travailleurs algériens immi-

grés (qui) engageaient la ville et le pays dans une bataille existentielle pour la reconnaissance et la liberté».

Les manifestations des travailleurs du 1^{er} mai 1952 lui ont fait «l'effet lumière», puisqu'elle a été «littéralement percutée par la réalité» des Algériens qui défilaient sans lancer de slogans, ni porter des drapeaux ou de banderoles parce que le syndicat CGT (Confédération générale du travail) avait «voulu empêcher toute réclamation d'indépendance de l'Algérie».

Quatorze mois après, elle a été témoin des balles assassines contre les Algériens, lors de la manifestation du 14 juillet 1953 à Paris, qui revendiquaient l'indépendance de leur pays. La police française avait tué sept d'entre eux et blessés des centaines.

Son militantisme pour les causes justes l'a plongée dans le contexte des turbulences vécues à l'époque par le continent africain, dont elle voyait

que la décolonisation était «une des questions primordiales» de l'après-guerre (1939-1945).

Mais le plus attrayant du récit de cette militante, issue d'une famille juive de la classe ouvrière américaine que le destin fait qu'elle se marie avec Omar Mokhtefi (décédé en 2015), un ancien moudjahid, reste la période 1962-1974 où elle a vécu en Algérie.

Cette femme, qui s'était engagée à «mille pour cent» pour l'indépendance de l'Algérie, a rejoint Alger en octobre 1962, au même moment que les représentants des mouvements révolutionnaires, notamment africains. Après avoir travaillé quelques mois à l'Office national algérien du tourisme, elle fut transférée à la présidence de la jeune République algérienne pour rejoindre le bureau de presse et d'information, sous la responsabilité de Cherif Guellal, qui deviendra six mois après ambassadeur à Washington.

Elle témoigne de l'engouement des étrangers, qui ont soutenu la guerre de Libération, pour venir aider cette Algérie indépendante.

«Je n'étais pas seule, a-t-elle dit. Plusieurs milliers d'étrangers, des partisans de l'Algérie indépendante, étaient arrivés de France, de Tunisie, du Maroc au cours des premiers mois de l'indépendance».

Elle raconte également qu'elle a été encore transférée en 1964 au secrétariat d'Etat au niveau du Palais du Gouvernement après la venue d'un nouveau directeur du cabinet présidentiel, mais elle a préféré rejoindre l'agence algérienne de presse Algérie Presse Service (APS) pour travailler au Desk anglais, puis en 1968 elle est entrée à la Radio-Télévision algérienne (RTA) où elle dirigeait trois émissions consacrées aux événements nationaux et internationaux.

Son récit est une mine d'or

sur une période où il y avait en Algérie un bouillonnement dans tous les secteurs où les responsables algériens de l'époque, avec l'aide des compétences étrangères, constituaient les architectes de l'Etat moderne algérien.

Ses rencontres avec les grandes figures de l'époque, comme Ahmed Ben Bella, Fidel Castro, Eldridge Cleaver des Black Panthers, Mohammed Sahnoun, Mohammed Bedjaoui, Mohamed Seddik Benyahia, Frantz Fanon et les mouvements révolutionnaires, allaient la projeter dans une intense activité où elle était prise dans le tourbillon des événements nationaux et internationaux.

Son récit de ce vécu algérien, qui incite à une lecture d'un trait, témoigne de l'effervescence des luttes anticoloniales pour un nouvel ordre international plus juste offrant aux peuples les plus démunis une vie meilleure.

Racim C.



MC Oran

Les actionnaires accusés de tous les maux

L'INSTALLATION de Si Tahar Cherif El Ouezzani dans ses nouvelles fonctions de directeur sportif du MC Oran, prévue dimanche soir, a été reportée, plongeant le club de Ligue 1 de football dans la crise. Dans l'entourage des «Hamraoua», les doigts accusateurs sont pointés vers les actionnaires soupçonnés de vouloir mettre les bâtons dans les roues à Cherif El Ouezzani, désigné dans ce poste par le wali d'Oran samedi passé pour mettre le train en marche, en prévision de la saison prochaine. Cette décision fait suite à la vacance du poste de président du Conseil d'administration du club-phare de la capitale de l'Ouest du pays après la démission d'Ahmed Belhadj, suivie par celle de son successeur Nacereddine Karaouzene, qui n'a tenu en place que l'espace de 48 heures. Face au danger guettant à nouveau le club, qui a évité de justesse la relégation en Ligue 2 lors du précédent exercice, le wali a pris le taureau par les cornes en réunissant, samedi passé, d'anciens joueurs de l'équipe pour désigner un directeur sportif, avec pour charge de gérer la période de transition que connaît le MCO. Cherif El Ouezzani devrait ainsi avoir carte blanche pour chapeauter la société sportive par actions (SSPA), une carte blanche que les membres du Conseil d'administration étaient censés la lui

donner dimanche, sauf que seuls deux d'entre eux ont daigné se présenter au lieu de la réunion. Le report pour mardi de ladite réunion n'a pas été apprécié par les fans qui croisent les doigts de peur de voir le scénario de la saison passée se reproduire. Les mêmes appréhensions sont également formulées par le wali qui a jugé «urgent» de se mettre tout de suite au travail pour préparer l'exercice à venir. Il s'est même engagé devant les anciens joueurs qu'il a reçus samedi de soutenir Cherif El Ouezzani et sa future équipe dirigeante, tout en leur rassurant quant à l'apport aussi de la société «Hyproc» qui devrait devenir le sponsor majeur du club en attendant qu'elle rachète la majorité des actions de son SSPA à l'avenir. Deux mois du coup d'envoi de l'exercice 2019-2020, le MCO est toujours à la croisée des chemins. Cette situation, si elle perdure, risque de lui porter davantage de préjudice, avertissent les observateurs, surtout qu'aucun pas n'a été encore fait pour lancer le processus de préparation de la nouvelle saison. Pis, l'équipe enregistre déjà le départ de deux joueurs clés, en l'occurrence, le latéral droit, Helaïmia, parti monnayer son talent en Belgique, et l'attaquant Toumi, qui a opté dimanche au profit de la JS Saoura (Ligue 1, Algérie), sachant qu'ils sont cinq autres joueurs dont le contrat a expiré.

Athlétisme / Jeux africains 2019

Boukemmouche réussit les minima sur 400 mètres haies

LE HURDLER algérien Saber Boukemmouche a réussi les minima de participation au 400 mètres haies des prochains Jeux africains qui se dérouleront en août 2019 à Rabat (Maroc), en réalisant un chrono 50.12 lors du Meeting de Roanne, disputé dimanche soir en France. L'Algérien avait franchi la ligne d'arrivée en deuxième position, derrière le Burundais

Swadogo Bienvenu Wendla, qui l'avait emporté en 50.04, mais son chrono était en-dessous des minima souhaités fixés à 50.15. Le deuxième Algérien engagé dans cette course, en l'occurrence Miloud Rahmani, a été moins chanceux que son compatriote, puisqu'il s'est contenté de la 5^e place, avec un chrono de 51.11.

Athlétisme / Meeting de Bratislava - 1000 mètres

Yacine Hathat décroche la 4^e place

L'ALGÉRIEN Yacine Hathat a pris la quatrième place sur le 1000 mètres du Meeting de Bratislava, disputé dimanche en Slovaquie, avec un chrono de 2:17.53. L'épreuve a été remportée par le Djiboutien Ayanallah Souleïmane en 2:16.51, devant

le Kenyan Cillins Kipruto, en 2:16.92. Hathat, qui est beaucoup plus spécialisé dans le 800 mètres, a publié un message sur les réseaux sociaux, se disant «satisfait de cette 4^e place sur 1000 mètres», surtout qu'il vient d'entamer sa saison.

Karaté Do

Onze ligues du Sud

pour le passage de grade à Ouargla

ONZE des quatorze Ligues de wilaya engagées dans l'examen de passage de grade, actuellement en cours à Ouargla, sont issues du sud du pays, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline, mettant en évidence «le taux de développement» de cet art martial dans la région, souvent en retard par rapport aux wilayas du nord. Cent-quarante karatékas (messieurs et dames) sont concernés par ces examens de passage de grade, «destinés à l'obtention de la ceinture noire» a

encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Coupe d'Algérie de water-polo

OMS de Mila réhabilité, l'ASN et le GSNM privés des demi-finales

LES CLUBS de l'ASN et de la GSNM de water-polo de la wilaya de Mila ne prendront pas part aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de cette discipline en raison du manque de préparation dû à la fermeture de la piscine du complexe omnisports pour travaux de réhabilitation, a annoncé lundi le secrétaire général (SG) de l'association sportive de la natation de Mila (ASN). «Lancés au

début du mois de mai dernier, les travaux de réhabilitation de la piscine du complexe omnisport de Mila ont empêché les clubs de l'ASN et de la Génération sportive de natation de Mila (GSNM) d'effectuer leur préparation pour disputer les demi-finales de la Coupe d'Algérie de water-polo, prévues les 24 et 25 juin à El Eulma (Sétif)», a indiqué Ryad Zohar.

Equipe nationale

Les Verts à pied d'œuvre au Caire

■ L'équipe nationale algérienne s'est rendue, hier, au Caire, pour prendre ses quartiers dans l'hôtel qui lui est réservé en prévision de la CAN 2019 qui démarre dans quelques jours.



Les Verts entrent dans le vif du sujet

Par Mahfoud M.

Les verts qui étaient en stage de préparation à Doha au Qatar ponctué par un match amical face au Mali, ont pris un avion spécial pour se rendre au Caire où se déroulera le tournoi africain. Les choses sérieuses commencent donc pour la sélection nationale qui se doit d'être au rendez-vous et réussir un excellent parcours comme promis par le coach national, Djamel Belmadi, et ses poulains qui ont souligné être capables d'atteindre des tours avancés et pourquoi pas aller en finale. L'essentiel pour les Fennecs est qu'ils sont tous mobilisés pour réussir une belle CAN et faire

sensation même s'ils auront affaire à de redoutables adversaires. Relativement, l'EN est prête pour le tournoi, surtout que le coach national est très satisfait de la préparation qui a débuté au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa pour se poursuivre au Qatar. Les Verts sont animés d'une bonne volonté et Belmadi a bien choisi son groupe, avec des doublures pour chaque poste. Par ailleurs, la convocation au dernier instant de l'attaquant franco-algérien, Andy Delort, pour remplacer Bellkebla, a été très bien appréciée par tous les fans des Verts qui sont sûrs que ce dernier est capable d'apporter du tonus à l'attaque de la sélection nationale qui attend beaucoup de lui.

L'essentiel est que tout le monde est prêt pour relever le défi même s'il faudra se battre sur le terrain face à de grosses pointures du football africain qui ne feront pas de la figuration lors de ce tournoi, surtout pour le pays hôte, l'Egypte, qui aura son public à ses côtés et reste le favori en puissance pour remporter le titre africain sur ses terres. Ces dernières séances d'entraînement de l'EN avant l'entame de la compétition face au Kenya le 23 juin prochain seront très importantes pour le groupe et pour le coach qui tentera de faire les derniers réglages afin d'être prêts pour ce rendez-vous très important.

M. M.

Djamel Belmadi

«Dire que nous sommes prêts ne serait pas honnête»

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Djamel Belmadi, a estimé qu'il y avait «encore des choses à rectifier» pour permettre aux Verts d'être au top, à six jours de leur entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), le 23 juin face au Kenya. «Dire que nous sommes prêts avec certitude ne serait pas honnête de ma part. Je pense qu'on a des choses à rectifier mais quand on regarde tout ce qui se passe autour de nous, avec la seconde défaite du Maroc aujourd'hui, celle de la Côte d'Ivoire face à de supposées petites équipes, on remarque qu'il y a beaucoup de

difficultés à les battre», a affirmé le coach national au site spécialisé Dz Foot. Le sélectionneur national s'exprimait au terme de la victoire décrochée dimanche soir à Doha à huis clos face au Mali (3-2), à l'occasion du deuxième et dernier test amical préparatoire, après celui disputé mardi face au Burundi (1-1). «Aujourd'hui, toutes ces équipes majeures souffrent, à l'exception du Sénégal qui a gagné 1-0 face au Nigeria, dans des oppositions face à ces soi-disant petites équipes. Le principal enseignement c'est qu'il n'existe plus sur le continent de petites équipes et ça je pense que tout le monde l'a compris», a-t-il ajouté. Cette ren-

contre face aux «Aigles» maliens a été une occasion pour le nouvel attaquant Andy Delort (27 ans) de signer son premier but pour sa première apparition sous le maillot national. «Il nous faudra analyser ce match afin de voir ce qui a été bien réalisé et sur quoi on peut tirer des satisfactions. Et on ira rectifier les choses qu'on a moins bien réalisées. Déjà on a rectifié le tir par rapport au match du Burundi, notamment dans la réaction à la perte du ballon en y mettant de la bonne agressivité. Ce point très important nous permettra de faire la différence», a-t-il insisté. Par ailleurs, Belmadi a confirmé le départ du préparateur physique Alexandre Dellal, mais sans pour autant en faire «une affaire». «Il n'y a pas d'affaire, juste un membre du staff qui a décidé de partir de lui-même pour des raisons qui ne nécessitent pas d'en arriver à une telle décision. Ce qui l'a amené à prendre ses responsabilités. La vie continue, moi je lui souhaite bonne chance».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Aéroport d'Alger

Saisie de 30 000 euros et de 16 000 dollars

LES SERVICES des Douanes ont déjoué lundi, une tentative de transfert illicite de 30 000 euros et 16 000 dollars, à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale de ce corps constitué. Les 30 000 euros étaient en possession d'un passager algérien, en transit Tunis-Alger-Istanbul, selon les Douanes, alors que les 16 000 dollars ont été trouvés chez un autre voyageur algérien en partance pour Dubaï (Emirats arabes unis). Pour rappel, le 20 mai dernier, les services des Douanes avaient déjoué une tentative de transfert illicite de 570 000 euros et de 101 000 USD, à l'aéroport international d'Alger. La somme saisie se trouvait en possession d'un commerçant algérien en partance pour Barcelone (Espagne), à bord d'un vol de la compagnie aérienne espagnole. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'information et de la communication à la Direction générale des Douanes, Djamel Brika, avait déclaré que «cette opération est la plus grande depuis le début de l'année 2019», soulignant que «les contrebandiers se dirigeaient habituellement vers la Turquie, les Emirats arabes unis et le Qatar, mais que cette fois-ci ils avaient changé de cap vers les pays européens». En 2018, la direction générale des Douanes avait créé une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à

partir de l'étranger. Un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place cette année par le ministère des Finances dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde. Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF). Face à l'augmentation des tentatives de transfert illicite de devises et dans le but de renforcer le contrôle sur les transactions financières avec le monde, la Direction générale des impôts (DGI) avait instruit récemment (en date du 20 avril dernier) ses services de porter une attention particulière en matière de délivrance des attestations de transfert de fonds à l'étranger, en durcissant le contrôle en cas de soupçons. En 2018, les services des Douanes avaient relevé des infractions de change qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit de 11,785 milliards de DA (environ 101 millions USD), contre 8,73 milliards de DA (près de 78,66 millions USD) par rapport à 2017, en hausse en dinars d'environ 35%. Les mêmes services avaient constaté 507 infractions relatives à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, contre 485 infractions en 2017. O. B.

Retard dans la livraison des logements sociaux à Ouzellaguen/ Béjaïa

Des bénéficiaires bloquent le siège de la daïra

LES 130 BÉNÉFICIAIRES de logements sociaux réalisés dans la localité de Helouane dans la commune d'Ouzellaguen (Ighzer Amokrane) réclament la remise des clés de leurs logements. Pour ce faire, les mécontents se sont donné rendez-vous dès la matinée d'hier devant le siège de la daïra avant de procéder, dans un coup de colère noire, à sa fermeture.

Pour rappel, ces logements avaient été construits et achevés il y a cinq années mais le retard accusé dans la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) a retardé leur livraison et accentué le sentiment de colère chez les acquéreurs qui réclament la remise immédiate des clés de leurs logements sans quoi ils ne lâchent pas prise.

Le chef de daïra a tenté, en vain, de nouer un dialogue avec les protestataires et débloquent la

situation qui mais ces derniers ne voulaient rien entendre, surtout de nouveaux engagements qui vont rester sans suite comme ce fut le cas les précédentes fois.

Les insurgés ne comptent pas s'arrêter à cette action. Ils envisagent de durcir le ton, aujourd'hui par d'autres actions radicales et probablement la fermeture de la RN 26 au niveau du pont de la ville. Notons que les mécontents étaient très en colère la matinée suite au refus des autorités locales de les recevoir afin de leur exposer leurs doléances.

Le chef de daïra était apparemment occupé dans la matinée et n'a pas reçu les protestataires qui ont très mal pris ce geste. Pour rappel, les acquéreurs avaient reçu leurs ordres d'affectation en 2014 et depuis plus rien. C'est le black-out total. Hocine Cherfa

Décès de l'ancien président égyptien Mohamed Morsi



Djalou@hotmail.com

Sûreté d'Alger

Les 2 lionceaux volés au Jardin d'essai récupérés et 19 personnes arrêtées

■ Deux lionceaux volés à la clinique vétérinaire du Jardin d'essai d'El Hamma à Alger ont été récupérés par les services de sûreté de la wilaya, qui ont arrêté 19 personnes suspectées d'appartenir à un réseau criminel impliqué dans le vol de ces petits félins, a indiqué mardi, le lieutenant Chouial Zakaria, de la brigade de police judiciaire, relevant de la circonscription administrative d'Hussein Dey.

Par Mahi Y.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la présentation, au niveau de la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey, des deux lionceaux récupérés (de 4 mois), le lieutenant Chouial a dit que «l'affaire traitée par la brigade de police judiciaire de la sûreté d'Hussein Dey, concerne le vol, jeudi 13 juin, de deux lionceaux au niveau du Jardin d'essai d'El Hamma, à l'issue de laquelle 19 suspects, dont une femme, ont été arrêtés», soulignant que quelques membres de cette bande de malfaiteurs avaient défoncé la porte de la clinique vétérinaire du Jardin d'essai d'El Hamma pour voler les deux lionceaux. Agissant suite à une plainte déposée par les responsables de la Direction du Jardin d'essai d'El-Hamma, les éléments de la brigade de la police judiciaire ont informé, immédiatement, le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête. Les éléments en question ont mené d'intenses investigations afin de résoudre l'affaire du vol, de crainte de voir les deux lionceaux transférés hors du territoire national. Il s'est avéré, ensui-



Ph/D. R.

te, que 19 suspects étaient impliqués dans cette affaire, et ce avec la complicité d'autres individus qui travaillent au Jardin d'essai d'El Hamma. Les opérations de recherches menées sur le terrain par la brigade, en coordination avec le parquet territorialement compétent et l'extension de la compétence (hors de la wilaya d'Alger), ont permis la récupération des deux lionceaux et l'arrestation de 19 suspects, dont 7 ont été placés en garde à vue, car étant impliqués directement dans le vol. L'opération a permis de révéler les méthodes

utilisées par les membres de cette bande pour brouiller les pistes, d'autant que les deux lionceaux ont été transférés hors Alger, mais les éléments de la brigade de la police judiciaire ont réussi à retrouver leur trace et à les récupérer dans un délai de 48 heures. Après finalisation des procédures légales, les 7 mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, afin d'examiner leurs dossiers, a conclu la source.

M. Y.